

Redevances volontaires accordées aux municipalités 318 000\$ / an

Municipalités	Éoliennes	Montant annuel
Cacouna	26	52 000\$
Isle-verte	35	70 000\$
St-Arsène	38	76 000\$
Saint-Épiphane	35	70 000\$
Autres municipalités	Fond de visibilité	50 000\$

* Montants indexés à 1,5% annuellement